



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonctionnement : Pas-de-Calais

Question écrite n° 11589

Texte de la question

M Marcel Wacheux attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur l'absence de formations supérieures longues dans le Pas-de-Calais. Le taux d'inscription dans les universités, par rapport aux jeunes de dix à vingt-quatre ans, est inférieur à 10 p 100 dans l'académie de Lille. De plus, la forte concentration des établissements universitaires à Lille et Valenciennes rend encore davantage significatif le décalage des chances des jeunes du Pas-de-Calais d'accéder à une formation supérieure longue. Même si la démultiplication des centres de premier cycle à Calais, Boulogne et Arras devraient faciliter sensiblement l'accueil des étudiants en début de formation universitaire, elle ne sera pas de nature à corriger les disparités intraréionales. Il lui demande en conséquence les mesures qu'il envisage de prendre en faveur de la création d'un pôle universitaire dans le Pas-de-Calais.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports est pleinement conscient de la nécessité de développer l'enseignement supérieur dans le Pas-de-Calais. C'est pour répondre à cette exigence que des premiers cycles rattachés aux universités lilloises sont installés à Calais, Boulogne, Arras. C'est également pour mieux répondre à ce besoin que les universités du Nord - Pas-de-Calais ont été retenues par l'Etat prioritairement pour contracter un plan de développement cohérent de leurs formations et de leur recherche. En même temps, une mission est constituée afin d'étudier les développements universitaires nécessaires en Pas-de-Calais.

Données clés

Auteur : [M. Wacheux Marcel](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11589

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 1989, page 1627